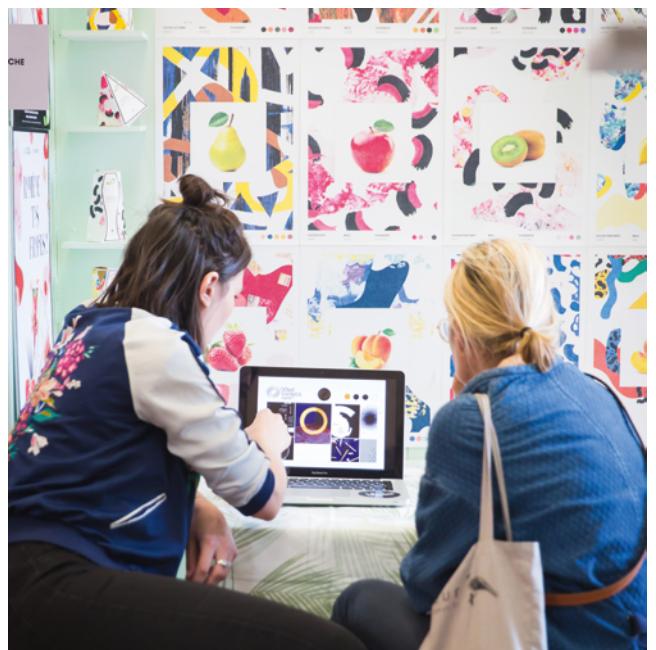


TAXE D'APPRENTISSAGE

L'ECV : QUI SOMMES-NOUS ?

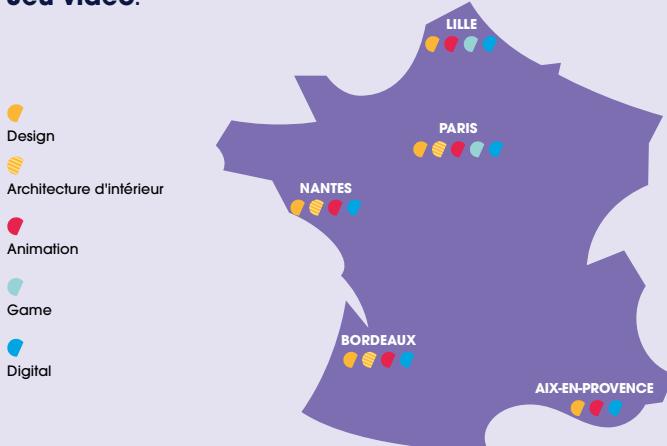
Depuis sa création en 1984, l'ECV a choisi de faire de la créativité de chaque étudiant la source de son succès professionnel. Le partage, les échanges, les rencontres avec les professionnels et le monde du travail sont les clefs de la réussite. L'ECV immerge ses étudiants dans une communauté de talents créatifs, qui les nourrit et les aide à progresser.

Notre expérience, notre indépendance et nos initiatives nous ont permis au fil des années de développer le plus grand réseau de créatifs professionnels de France. En ouvrant les portes de ce réseau à ses étudiants, l'école leur offre les meilleures opportunités d'insertion. À l'ECV, les étudiants partagent plus qu'une école : ils partagent un état d'esprit et une grande communauté.



LES CAMPUS

L'ECV a choisi de s'implanter dans des villes créatives et dynamiques. Présente sur 5 sites en France (Paris, Bordeaux, Aix-en-Provence, Nantes, Lille) et 10 pays européens (grâce aux écoles du réseau AD Education), l'ECV est l'école de référence dans les secteurs du **Design**, du **Digital**, de l'**Animation** et du **Jeu vidéo**.



* Campus membres du réseau AD Education

L'ECV EN QUELQUES CHIFFRES :

4
cursus

3000
étudiants

800
alternants

1300
agences et studios
partenaires

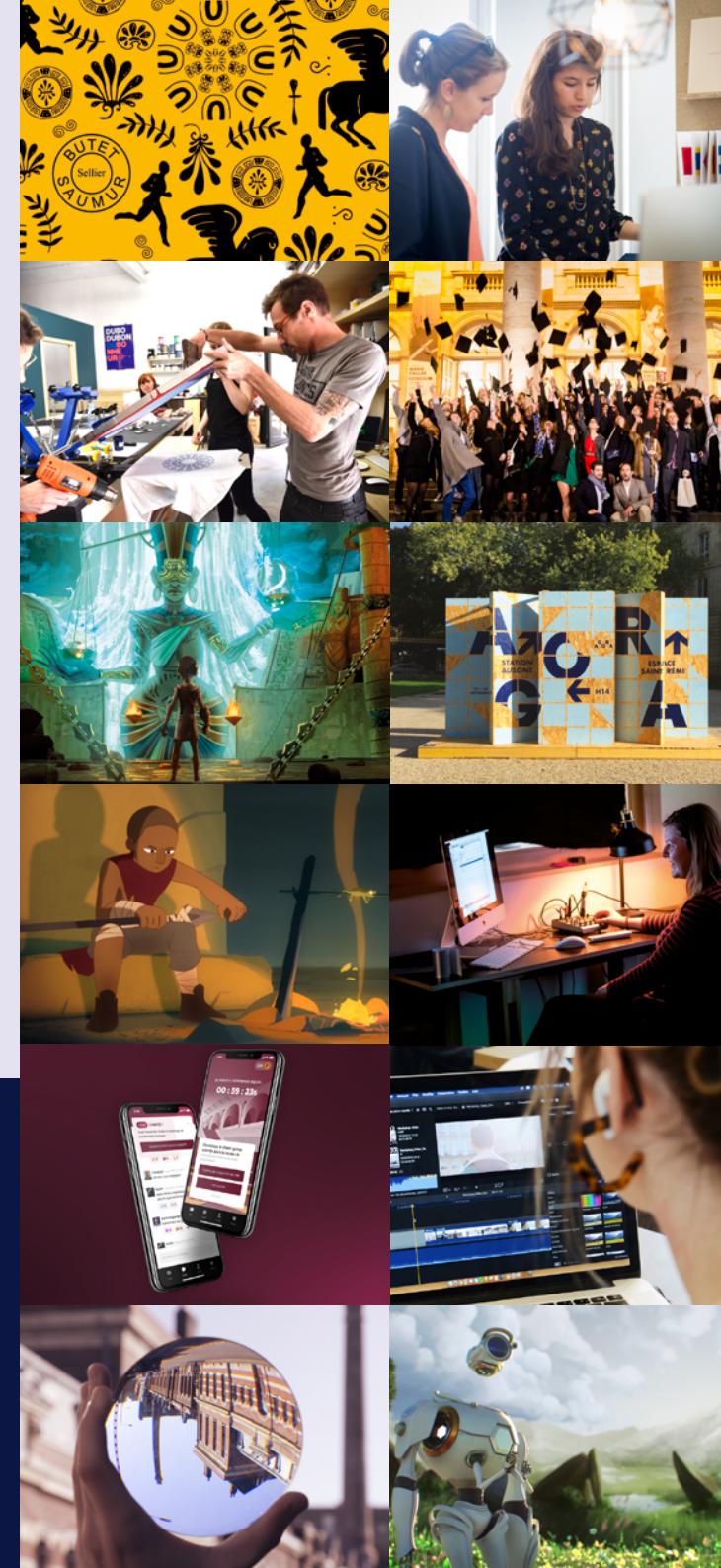
7
mois minimum de
stage en entreprise
durant le cursus

1000
intervenants
extérieurs

26
formations dont 12
en alternance

10
prix remportés
chaque année par
nos étudiants dans
des concours

7000
diplômés depuis
la création
de l'école



TAXE D'APPRENTISSAGE

POURQUOI CHOISIR L'ECV ?

Le solde de la taxe d'apprentissage est la seule taxe pour laquelle vous pouvez choisir le bénéficiaire.

Si vous décidez de la verser à l'ECV nous nous engageons à en dépenser l'intégralité en offrant gratuitement une formation et une orientation aux jeunes sans qualification et éloignés de l'emploi.



NOUS VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE, C'EST DONNER UNE CHANCE AUX JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

Grâce à votre soutien, nous œuvrons au développement de l'enseignement dans les filières créatives auprès de jeunes demandeurs d'emploi sans qualification



ENGAGEMENT 1 **ORIENTER**

Nous nous engageons à orienter les jeunes intéressés par les filières créatives pour qu'ils puissent trouver leur voie dans un secteur riche en opportunités.



ENGAGEMENT 2 **FORMER**

Nous nous engageons à offrir aux jeunes éligibles une formation en vue d'obtenir un premier niveau de qualification.



ENGAGEMENT 3 **ACCOMPAGNER**

Nous nous engageons à accompagner les jeunes dans leurs candidatures jusqu'au retour à l'emploi.

CES ENGAGEMENTS SONT MATERIAISÉS VIA L'INITIATIVE SKILLERS



Plus d'informations : <https://skillers.ad-education.com>



COMMENT FAIRE BÉNÉFICIER LES ÉCOLES DU GROUPE AD EDUCATION DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Du 25 mai au 7 septembre

- 1 Récupérer vos identifiants SOLTéA sur net-entreprises.fr et vous connecter à la plateforme
- 2 Accéder au moteur de recherche sur la plateforme et sélectionnez l'ADEFC en entrant le numéro : **UAI : 0756179**
L'ADEFC (association pour le développement de l'enseignement dans les filières créatives) est l'organisme habilité à recevoir la taxe d'apprentissage pour le compte de l'ECV
- 3 Définir le niveau de votre fléchage à destination de l'ECV, en répartissant vos crédits en pourcentage



Si vous ne fléchez pas notre établissement bénéficiaire sur SOLTéA, votre solde ne pourra pas bénéficier aux écoles de votre secteur d'activité et financer les projets que vous soutenez.

ACCÉDER À SOLTÉA